

ÉTABLISSEMENT POUR ENFANTS HANDICAPÉS

Institut Médico-Educatif « Chantejoie »

✉, 3, route de Baires
10800 ROUILLY ST LOUP
☎ 03.25.41.56.56
Télécopie 03.25.41.56.57
Mél : assage.imechantejoie@wanadoo.fr



N° FINESS : 100002096
100007616

HISTORIQUE

L'Association Sociale et Sanitaire de Gestion (ASSAGE), créée en 1969, association à but non lucratif relevant du régime de la loi 1901 trouve son origine dans la transformation d'une association préexistante créée en 1968 à l'initiative d'administrateurs et de cadres du bureau d'aide sociale de Troyes. Son président actuel est M. Maurice Mary. Elle a pour but de promouvoir et gérer tout établissement ou service à caractère social, médico-social ou sanitaire.

Lors de l'élaboration en 1970 du programme de modernisation et d'équipement de l'agglomération troyenne, l'association a décidé de créer une structure pour enfants de 6 à 20 ans présentant des déficiences intellectuelles et des troubles neuro-psychiques à des degrés divers.



L'IME « Chantejoie » a ouvert ses portes en 1974 avec une section IMP (institut médico-pédagogique), et une section ImPro institut médico-professionnel) pour recevoir 120 enfants dont 72 en internat. Il assure l'éducation, la rééducation,

le traitement médical, l'enseignement et la formation professionnelle.

Historique	1
Capacité	2
Personnel	2
Budget	3
Plan d'accès	3
Fonctionnement	4

Cet agrément a été modifié dans le cadre de la mise en conformité avec les annexes 24, l'agrément actuel portant sur une autorisation de prise en charge de 120 enfants dont 91 en IME et 23 en institut de rééducation.

Le centre est situé sur un terrain de 5 ha dans le domaine de Menois à 6 kms de Troyes.



CAPACITÉ



L'internat prend en charge 52 garçons et filles dans des locaux très accueillants

A l'ouverture de l'établissement, 120 enfants et adolescents des deux sexes de 6 à 20 ans pouvaient être accueillis en internat (72 places) et en 1/2 internat (48 places).

En 1994, dans le cadre de la mise en conformité avec les annexes 24, l'agrément a été revu et les 120 places autorisées nouvellement réparties :

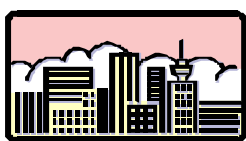
Institut médico-éducatif : 97 places dont 42 en internat et 55 en semi-internat
 Institut de rééducation : 23 places dont 10 en internat et 13 en semi-internat

Par ailleurs, compte tenu des besoins recensés dans le

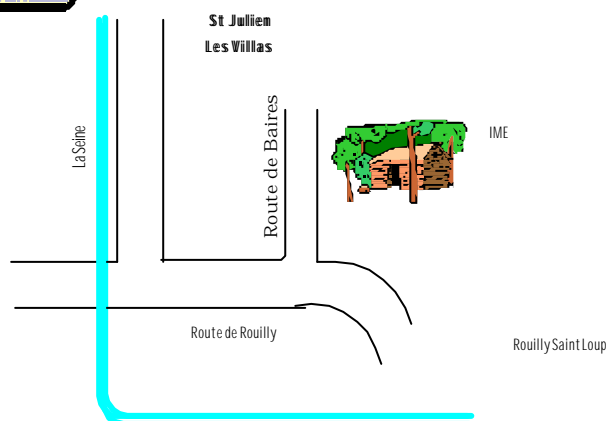
département, de la création d'une unité pédagogique d'intégration dans un collège de l'agglomération troyenne et des priorités nationales d'intégration scolaire, l'ouverture d'un SESSAD a été autorisée en juin 2000. Il permettra, lorsque les financements auront été obtenus, de prendre en charge, dans un rayon de 15 kms autour de Troyes, 20 enfants et adolescents déficients intellectuels avec ou sans troubles associés âgés de 10 à 20 ans.



PLAN D'ACCÈS



Troyes



L'IME « Chantejoie » est situé à Rouilly St Loup, à 6 kms de Troyes près de la RN 19 en direction de CHAUMONT et à proximité de l'A 26.

BUDGET 2001

Total des dépenses acceptées :
16 940 613 F
dont masse salariale :
12 090 791 F
Autres comptes : 4 849 822 F

Prix de journée
Internat : : 726 F
1/2 internat : 593 F

PERSONNEL

Le personnel de l'établissement relève de la convention collective du 15 mars 1966. L'effectif total pour 2001 est de 68 agents occupant 62,412 postes.

<u>Direction</u>	<u>4</u>	▫ éducateurs tech spécialisés	3
☛ Mme Betty FREDJ	1	▫ éducateurs technique	3
dirige le centre depuis 1997		<u>Administration/Gestion</u>	<u>4</u>
directeur adjoint	1	▫ agents administratifs	2
chefs de service	2	▫ agent administratif principal	1
		▫ technicien qualifié	1
<u>Services généraux et restauration</u>	<u>10,5</u>	<u>Enseignement</u>	<u>8</u>
▫ agents de service	6,5	▫ instituteurs	8
▫ ouvriers qualifiés	3	<u>Soins</u>	<u>6,912</u>
▫ agent technique	1	▫ infirmier	1,
<u>Animation/Education</u>	<u>29</u>	▫ orthophoniste	0,50
▫ éducateurs préstagiaires	3	▫ psychomotricien	1
▫ moniteur EPS	2	▫ psychologue	2,50
▫ faisant fonction AMP	6	▫ psychiatre	0,37
▫ animateur	1,50	▫ médecin	0,028
▫ moniteurs éducateurs	5,5	▫ aide-soignants AMP	1
▫ éducateurs spécialisés	5	▫ pédiatre	0,014
		▫ musicothérapeute	0,50

FONCTIONNEMENT

L'établissement est ouvert 210 jours par an.

Il accueille des enfants des deux sexes déficients intellectuels ou présentant des troubles du comportement. L'admission fait suite à la notification de la CDES (Commission Départementale d'Éducation Spéciale).



De 6 à 16 ans, les enfants suivent une scolarité adaptée, ensuite ils intègrent un des ateliers proposés

De 6 à 16 ans ils suivent une scolarité adaptée avec des disciplines complémentaires physiques et sportives,



nautiques et artistiques (l'établissement dispose d'une piscine et d'un gymnase couvert).

La scolarité est assurée au sein de l'établissement par 8 instituteurs mis à disposition par l'Éducation Nationale .

En alternance avec les activités scolaires éducatives, des ateliers initient les élèves de 16 à 20 ans aux principes de base du travail :

- espaces verts et jardin
- construction et rénovation
- menuiserie
- restauration et entretien
- peinture.
- lingerie



Accueil :

du lundi 9 H

au samedi 13 H



L'atelier menuiserie

La finalité de l'IMPRO est l'insertion professionnelle dans le monde ordinaire ou protégé. Dans cette optique, les adolescents de l'Impro découvrent le monde du travail au travers de stages d'adaptation, de perfectionnement ou d'insertion en milieu professionnel ordinaire ou protégé.

Quelques jeunes majeurs qui continuent à bénéficier d'un suivi peuvent être logés dans des appartements extérieurs afin d'accroître leur autonomie.

Le concept de communication est visites à domicile et l'accueil des souvent que possible dans le but institutionnel. La coordination le suivi ainsi que le partenariat atteindre les objectifs de

Hormis l'école, les activités l'enceinte de l'établissement ou à éducation physique et sportive, équitation, judo, canoë, tennis, peinture, dessin, bibliothèque, montage radio, informatique, sorties, participations à des



Parmi les activités extra-scolaires, la BCD

primordial. Dans cet esprit, les familles sont effectués aussi de les associer au travail des actions, l'accompagnement et sont les principaux moyens pour l'établissement.

éducatives proposées dans l'extérieur sont nombreuses : natation et jeux aquatiques, haltérophilie, athlétisme, danses, studio d'enregistrement et de audio visuel, théâtre, visites, expositions et des concours.

L'ouverture sur le monde extérieur est privilégié et les enfants peuvent participer aux activités proposées par l'USEP ou à celles de clubs sportifs ou culturels.